



# AVIS PUBLIC

---

## **ADOPTION DU RÈGLEMENT DE TAXATION**

AVIS PUBLIC est par la présente donné, à l'effet que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf procédera à l'adoption de son règlement de taxation pour l'année 2024, lors d'une séance extraordinaire, qui sera tenue 14 décembre 2023 à 19 h.

Toute personne intéressée est invitée à assister à cette assemblée qui se tiendra à la salle du conseil située au 260, rue Pettigrew, Saint-Léonard-de-Portneuf, GOA 4A0

Donné à Saint-Léonard-de-Portneuf, ce 30<sup>e</sup> jour de novembre 2023.

Fait à Saint-Léonard-de-Portneuf, ce 30 novembre 2023.

---

Serge Allaire, directeur général

---

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil et dans un journal local, le 30 novembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 30<sup>e</sup> jour de novembre 2023.

---

Serge Allaire, directeur général